



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N° 57/2026**

L'an deux mil vingt-six, le seize avril, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous  
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

**Etaient présents** : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

**Etaient représentés** :

Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLÉHAUT.

M. Nicolas BONJEAN par Mme Myriam CITERNE.

M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.

M. Bruno DARCILLON par M. Charles DARNAY.

Mme Emma SAINT-ANDRÉ est désignée secrétaire de séance.

**OBJET** :

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Election des membres de la  
Commission d'Appel d'Offres**

M. Laurent THEVENOT, Maire, informe l'assemblée que la Commission d'Appel d'Offres comprend l'autorité habilitée à signer les marchés publics, le Maire ou son représentant, Président de la Commission, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sauf si l'Assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret (Art. L.2121-21 du CGCT).

Les candidatures prennent la forme de listes.

Chaque liste comprend, ainsi, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants ou moins mais en nombre égal de titulaires et de suppléants.

Le dépôt des listes s'effectue dans les conditions fixées par l'assemblée délibérante (Art. D.1411-5 du CGCT).

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 48-2026 en date du 21 Mars 2026, relative à l'élection du Maire,

**Vu** la délibération n° 50-2026 en date du 21 Mars 2026, relative à l'élection des Adjoints,

**Vu** la délibération n° 51-2026 en date du 16 avril 2026, relative à l'information donnée de la désignation de 10 conseillers municipaux délégués et leurs attributions,

**Vu** la délibération n° 56-2026 en date du 16 avril 2026, relative à la constitution de la Commission d'Appel d'Offres,

**Considérant** l'installation du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026,

**Considérant** le dépôt d'une liste unique pour les titulaires et les suppléants :

<u>Titulaires</u>	Laurence DUPONT	<u>Suppléants</u>	Florence PLUCHART
	Franck MICHEL		Eric DERSIGNY
	Céline MADEUF		Aurélie FERNANDES
	Nicolas BONJEAN		Jean-Pierre GIRAL
	Jean-Marie CAËTANO		Catherine KORACHAIS

Le Conseil Municipal, M. Laurent THEVENOT entendu, et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret,
- **VALIDE** un vote à main levée,
- **DÉSIGNE** Mme Laurence DUPONT, représentante du Maire,
- **ÉLIT** les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants tels que présentés sur la liste déposée :

<b>Titulaires</b>	Laurence DUPONT	<b>Suppléants</b>	Florence PLUCHART
	Franck MICHEL		Eric DERSIGNY
	Céline MADEUF		Aurélie FERNANDES
	Nicolas BONJEAN		Jean-Pierre GIRAL
	Jean-Marie CAËTANO		Catherine KORACHAIS

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer les marchés publics ainsi tous documents relatifs y afférant.

Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture  
le : 23 04 2026  
Publié ou notifié  
le : 24 04 2026

Le Maire,  
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
M. Laurent THEVENOT

